

AVIS

Affectation ou nomination à titre temporaire 915-246010728

**À tous les procureurs aux poursuites criminelles et pénales réguliers et occasionnels
présentement à l'emploi du Directeur des poursuites criminelles et pénales**

et

**À tous les candidats déclarés aptes à exercer la fonction de procureur
dont le nom apparaît sur la liste de déclaration d'aptitudes**

**Un poste régulier de procureur aux poursuites criminelles et pénales est offert
au Bureau des affaires de la jeunesse**

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) désire informer son personnel régulier et occasionnel qu'il entend pourvoir un poste régulier de procureur aux poursuites criminelles et pénales au Bureau des affaires de la jeunesse, avec son port d'attache au point de service de Maniwaki.

Ce bureau est sous la responsabilité de M^e Sophie Lamarre, procureure en chef aux poursuites criminelles et pénales. La personne retenue pour occuper ce poste sera sous l'autorité immédiate de M^e Marie-Hélène Magnan, procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales.

Il est important de préciser qu'en certaines circonstances la personne titulaire de ce poste sera appelée à intervenir publiquement et donner des entrevues à des médias écrits et électroniques. La connaissance de la langue anglaise peut être considérée comme un atout.

Dans l'éventualité où aucune candidature ne serait retenue au regard de l'affectation, le DPCP pourra considérer, aux fins de recrutement, les candidatures des procureurs occasionnels en poste présentement et, au besoin, les candidatures apparaissant sur la liste de déclaration d'aptitudes à la fonction de procureur.

TRAITEMENT :

Au 1^{er} avril 2018, le traitement minimal est fixé à 59 433 \$ pour un horaire hebdomadaire à 35 heures et à 137 787 \$ au maximum de l'échelle, alors que pour un horaire hebdomadaire à 37,50 heures, le traitement minimal est fixé à 63 673\$ et le traitement maximum à 147 637 \$.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les procureurs à l'emploi du DPCP ainsi que les personnes ayant réussi un processus de qualification dont le nom apparaît sur la liste de déclaration d'aptitudes à la fonction de procureur sont invités à manifester leur intérêt en transmettant une lettre à cet effet, accompagnée de leur curriculum vitae, et dans laquelle le numéro **915-246010728** est mentionné. Ces deux documents doivent être envoyés par courriel à l'adresse rh_dpccp@dpcp.gouv.qc.ca

Il est à noter que vos documents doivent être reçus au plus tard le 20 janvier 2021 à 23 h 59, heure de l'Est.

CONDITION PARTICULIÈRE

Si la personne retenue n'est pas déjà à l'emploi du DPCP, elle devra donner son autorisation pour une vérification d'habilitation sécuritaire.

INFORMATIONS :

Pour obtenir plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec la direction des ressources humaines à l'adresse rh_dpccp@dpcp.gouv.qc.ca.